

Le

LE LORETTAIN



JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

L'ANCIENNE-LORETTE ACCUEILLE 500 SINISTRÉS DU VERGLAS

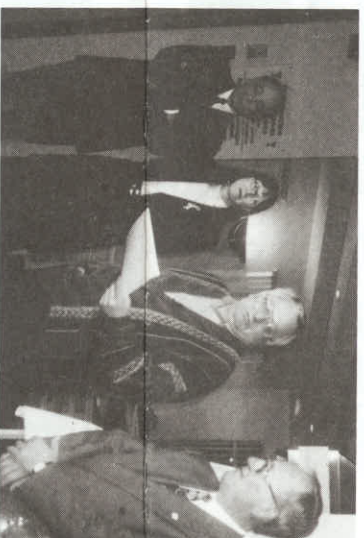
Encore une fois, la Ville de L'Ancienne-Lorette a démontré son ouverture et sa capacité de mobilisation en temps de crise ou de problème collectif. Cette fois-ci, c'est pour venir en aide aux nombreux sinistrés du verglas du triangle de la Montérégie.

Le tout a commencé le dimanche 4 janvier, au foyer du maire Loranger, après le visionnement d'un reportage pathtique sur l'état de la situation en Montérégie. Immédiatement, la question qui s'est posée fut: «La Ville de L'Ancienne-Lorette a-t-elle des génératrices à leur envoyer?» Après vérification et une réponse négative, M. Loranger s'est mis à la recherche d'une autre avenue. C'est à ce moment-là qu'il a reçu l'appel de Monsieur Hugo Bonin du Confortel lui annonçant son désir d'héberger des sinistrés si la Ville prenait en charge la logistique pour orchestrer cette vaste opération solidaire. L'implication de la Ville devenait alors évidente: avec la quantité d'hôtels présents sur le territoire, nous disposons de plusieurs lieux d'hébergement très confortables pour les familles exilées de leur foyer. Il ne restait plus qu'à mobiliser tout le monde, ce qui fut fait en un temps record, sans plan d'organisation précis car, comme le mentionnait M. Loranger, «Nous improvisons au fur et à mesure et nous nous débrouillons avec les ressources que nous avons».

L'hôtel de Ville s'est rapidement transformé en centre de contrôle et de coordination fort achalandé. Une trentaine d'employés et bénévoles furent mobilisés pour solliciter la collaboration des établissements hôteliers et de restauration, donner de l'information, accueillir et enregistrer les sinistrés et les diriger à leur lieu d'hébergement pendant que les autorités de la Ville multipliaient les démarches auprès des instances gouvernementales responsables des mesures d'urgence afin de pouvoir remettre aux sinistrés les chèques de compensation qu'ils devaient normalement réclamer dans leur municipalité.

Judi matin (8 janvier), il fallait être sur place, à l'Hôtel de Ville, pour mesurer toute l'ampleur qu'avait prise cette initiative lorettaïne dans un va-et-vient d'intervenants affairés à trouver

réponses à tous les problèmes imprévisibles, tels celui de cette maman, incapable de retirer de l'argent de son institution bancaire située en zone sinistrée, et inquiète de ne pouvoir se procurer le médicament dont son enfant asthmatique a besoin. Avec les moyens du bord, patiemment, les employés et bénévoles tentaient presque l'impossible: rassurer, encadrer les sinistrés, remplir les formulaires donnant droit aux certificats et faire la navette au Ministère des Finances pour s'assurer que chacun ait son chèque le plus rapidement possible.



Au nom des sinistrés, M. Normand Charbon de Candide, exprime la reconnaissance de ses concitoyennes et concitoyens de la Montérégie pour l'accueil et le support extraordinaires reçus de la direction du Confortel (M. Hugo Bonin et ses collègues, Mme Légaré) et de la Ville de L'Ancienne-Lorette représentés par M. le Maire Emile Loranger.



Quelques un(s)es des sinistrés hébergés au Confortel avant la cérémonie de reconnaissance envers leurs hôtes.

L'enclenchement de cette opération par la Ville de L'Ancienne-Lorette, a donné lieu à un immense mouvement de solidarité auquel se sont joints les médias et plusieurs commerces de biens et services dont des hôtels et restaurants de L'Ancienne-Lorette et des environs. Comme la liste des commanditaires et collaborateurs s'allonge tous les jours, nous les présenterons dans la prochaine édition du Lorettaïen.

Même les organismes ont apporté leur contribution: le samedi 17 janvier, le 19e Groupe Scouts et Guides de L'Ancienne-Lorette, en collaboration avec Rhythm-O-son, conviait les familles sinistrées à un souper spaghetti avec activités extérieures, animées par les scouts, pour les enfants, et animation musicale à l'intérieur par les membres de Rhythm-O-Son.

Spontanément, plusieurs établissements ont offert leur collaboration de sorte que, au 15 janvier, L'Ancienne-Lorette pouvait accueillir dans ses murs plus de 500 sinistrés hébergés et transportés gratuitement vers des restaurants de la région.

Une initiative digne de mention qui reflète bien la générosité et la débrouillardise des Lorettaïnes et Lorettaïns.

Chapeau aux gens de chez nous!



LE 19^e GROUPE SCOUTS ET GUIDES DE L'ANCIENNE-LORETTE



Vous êtes invités à la fête de Baden Powell, fondateur du scoutisme, la fin de semaine du 20 - 21 - 22 février 1998, sur le site de la Bibliothèque Marie-Victorin.

Des informations supplémentaires vous seront fournies par l'entremise d'affiches dans les commerces pour préciser la nature des activités. Au plaisir de vous voir en très grand nombre lors de cet événement important.

Scoutement votre.

PREMIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET D'AFFAIRES

Vous êtes priés de noter que la date d'échéance du premier versement des taxes municipales et d'affaires a été fixée au 27 février 1998. Vous avez l'opportunité d'acquitter vos comptes de taxes dans l'ensemble des Caisses populaires du réseau Desjardins ou encore à la Banque Nationale du Canada, 1366, rue Saint-Jacques, L'Ancienne-Lorette. Cette entente n'est cependant possible que pour les comptes ne comportant pas d'ar-rérages.

GILLES CANTIN, O.M.A.
Trésorier

«ACCÈS-DIRECT» SERVICE DES LOISIRS

Informations générales	Informations - Régie culturelle
Prêt et location de salle	Régisseur: Guy Labrie.....871-7598
Directeur: Camille Desclènes.....871-3434	Caroline Labonté
Jocelyne Trudel	Bibliothèque
Informations - Régie sportive	Responsable des opérations
Régisseuse: Diane Murier.....871-2384	Nicole Gauthier.....877-9703, poste 22
Rita Tremblay	

RÉUNION DU CONSEIL

le mardi 10 février 1998 à 20h.

OFFRE D'EMPLOI • CLUB DE TENNIS

POSTE D'ANIMATEUR(TRICE) DE TENNIS

Sous l'autorité du Club de Tennis de L'Ancienne-Lorette, les animateur(trice)s seront responsables de la bonne marche de diverses opérations et activités du club de tennis (réservations, accueil, tournois, cours, etc.).

Description:

Nombre d'emplois: 4 postes
Durée de l'emploi: 19 semaines
Salaire: salaire minimum en vigueur
Début de l'emploi: début mai 1998

Exigences:

Être âgé(e) de 16 ans et plus au 1er mai 1998.
Résider à L'Ancienne-Lorette.

Détenir un numéro d'assurance sociale.

Avoir une bonne connaissance du tennis

Être membre du Club de Tennis au 1er mai 1998.

Atout:

Posséder une accréditation d'entraîneur, niveau 1 de la Fédération de Tennis Québécois.

Les personnes intéressées pourront se procurer un formulaire d'emploi à l'Hôtel de Ville de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel ou au service des Loisirs, 1364, rue St-Paul et devront le retourner dûment complété avant le vendredi, 20 février 1998 à 16 heures 30, au bureau du Directeur général de la municipalité, monsieur Gilles Kirouac, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5.

VOTRE CHIEN LAISSE-T-IL SA CARTE DE VISITE?



Quoi de plus agréable que de se promener dans les parcs et les rues? À condition, bien sûr, de regarder où l'on met les pieds... Malheureusement, certains propriétaires de chiens négligent de ramasser les excréments laissés par leur animal en se souciant peu des promeneurs qui passeront derrière eux. Or, le civisme et l'hygiène publique exigent que les propriétaires fassent disparaître les traces désagréables de leur compagnon à quatre pattes.

La réglementation municipale est pourtant très explicite à ce sujet. «Omettre de ramasser, de déposer dans un récipient et de mettre au rebut les excréments de son chien ou du chien sous sa garde lorsque lesdits excréments se retrouvent sur le domaine public ou sur la propriété privée d'un tiers constitue une nuisance et est considérée comme une infraction au règlement».

Quiconque commet cette infraction est passible, la première fois, d'une amende minimale de 50 \$ plus les frais. S'il récidive au cours des douze mois subséquents, l'amende sera de 100 \$ plus les frais pour la deuxième fois et de 250 \$ et les frais pour les fois suivantes.

Il faudrait aussi souligner que le même règlement stipule que tout animal circulant en dehors de la propriété de son gardien doit être tenu en laisse. Ainsi, en vertu de ce règlement, un chien errant ou qui se promène avec son gardien, mais sans sa laisse, est considéré comme une nuisance. Il faut se rappeler que plusieurs personnes ont peur des animaux; imaginez un peu leur panique lorsqu'elles sentent qu'un chien s'approche d'elles! C'est donc une question de respect et de civisme que de tenir compte des gens qui nous entourent en ne leur imposant pas la présence de son chien ni les «traces» laissées par ce dernier.

Est donc passible d'amende (minimale de 50 \$ plus les frais), tout individu qui contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement relatif aux chiens.

À CONSERVER

PROCÉDURE POUR LE RAMASSAGE DES DÉCHETS «MONSTRES»

De novembre à avril, les «monstres» sont ramassés le 1er mercredi du mois.

Pour vous en départir, vous devez:

1. Téléphoner au 872-9811 entre 8h30 et 16h30 (au plus tard le vendredi précédant le ramassage).
2. Préciser, à la réceptionniste, l'objet principal à ramasser.
3. Demander et noter la date de ramassage.

N.B.: Pour être ramassés, les déchets «monstres» doivent être placés près du chemin avant 7h00 le jour de la cueillette.

Pour éviter leur éparpillement et en faciliter le ramassage, les déchets doivent être défaits (dans la mesure du possible), empilés ou liés en paquets.

- Déchets «monstres» non admissibles
- Rebus générés par une activité commerciale.
 - Déchets en quantité industrielle.
 - Terre, tourbe, pierre et autres matières semblables.
 - Carcasses d'automobiles.
 - Pneus.
 - Morceaux de ciment.
 - Branches.

ÉCHANGE D'EMPLOI D'ÉTÉ FRANCE-QUÉBEC 1998

S'INSCRIRE AVANT LE 27 FÉVRIER 1998

La municipalité de L'Ancienne-Lorette est inscrite à un programme d'échange d'emploi d'été pour les jeunes de 18 à 30 ans. Dans le cadre de ce programme, un emploi estival a été réservé à un(e) jeune Français(e). En échange, une municipalité française réserve un emploi à un(e) jeune Lorettaise(e).

La majorité des emplois offerts aux Québécois(e)s est en rapport avec l'animation (moniteur(trice) ou animateur(trice) terrains de jeu) ou avec l'entretien des espaces verts.

La durée de l'engagement est généralement de 6 à 8 semaines entre juin et septembre.

Les principales conditions générales d'engagement sont les suivantes:

- payer des frais d'inscription non remboursables de 50 \$;
- être âgé(e) de 18 à 30 ans;
- être étudiant(e);
- être disponible entre la mi-juin et le 1er septembre;
- résider de façon permanente à L'Ancienne-Lorette;
- être de nationalité canadienne, résident(e) du Québec et avoir un passeport en cours de validité;
- la famille lorettaise du participant devra être en mesure d'héberger le(la) Français(e).

AUTRES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les stagiaires recrutés devront également:

- être membres (ou devenir membres) d'une association de Québec-France;
- s'engager à acheter son billet d'avion par l'Association Québec-France;
- participer à une réunion d'information qui aura lieu à Montréal ou à Québec;
- s'engager à occuper jusqu'à la fin, et de façon satisfaisante, le poste offert;
- disposer d'environ 1 200 \$ pour réaliser son projet (billet d'avion, forfait d'accueil, assurances et argent de poche (en attendant la première paie qui est mensuelle en France)).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour de plus amples renseignements, on peut aussi s'adresser au directeur adjoint et responsable du secteur culturel du service des Loisirs, monsieur Guy Labrie, au numéro de téléphone: 871-7598.

La période d'inscription se termine le mercredi 27 février 1998 à midi. Les inscriptions devront être directement acheminées au bureau de l'Association France-Québec, 9, Place Royale, Québec, G1K 4G2.

DU 3 AU 13 FÉVRIER! ON S'INSCRIT AUX ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE! POUR LES JEUNES DE 3 À 17 ANS

Tu es en congé scolaire du 2 au 6 mars prochain? Dans ce cas, plonge dans la relâche avec nous dans une mer de plaisirs et de surprises!

Tu es un sportif, un artiste, un aventurier... Alors, on a des activités intéressantes pour toi!

En effet, la Ville de L'Ancienne-Lorette, en concertation avec la Commission scolaire des Belles-Rivières et certains organismes du milieu, est heureuse de t'offrir un programme d'activités variées.

AU PROGRAMME... DE LA VARIÉTÉ!

Viens plonger et viens découvrir le plaisir du golf, de l'équitation, de naviguer sur Internet, de t'initier à divers ateliers ou encore viens te «sucrer» le bec à notre «party» de sucre à la fin de la semaine.



Inscriptions par la poste

Tu es maintenant convaincu et tu veux t'inscrire? Alors procures-toi un dépliant et une fiche d'inscription disponible à la Bibliothèque, à l'Hôtel de Ville ou au service des Loisirs à compter du 3 février 98 et hâte-toi de nous retourner ta fiche par la poste au plus tard, le vendredi 13 février.

Tu trouveras toute l'information pertinente dans notre dépliant. Consulte-le et si tu as des questions, n'hésite pas à composer le 871-2384, au service des Loisirs.

Viens t'inscrire et... plonge dans la relâche!

LOCATION DE GLACE AMPHIGLACE MARIO-MARROIS

Vous désirez louer une période de glace à l'Amphiglace Mario-Marrois pour une activité spéciale ou pour un contrat annuel. Vous pouvez communiquer avec le service des Loisirs.

Les périodes de location disponibles sont les suivantes, au coût de 115 \$/de l'heure (en soirée).

Lundi:	à partir de 22h30	Mardi:	à partir de 22h30
Mercredi:	à partir de 22h30	Judi:	à partir de 22h30
Samedi:	à partir de 23h30	Dimanche:	à partir de 22h00

De plus, des périodes de jour sont disponibles au coût de 80\$/l'heure.

Ça vous intéresse? Communiquez dès maintenant avec le service des Loisirs au 871-2384.

À la Bibliothèque Marie-Victorin

AU CALENDRIER DE FÉVRIER

Tous les mercredis jusqu'au 15 avril de 13h30 à 15h15:

Les copains du mercredi

Les mardis 10 et 17 février de 13h40 à 14h40:

Conte du mardi

«Arc-en-ciel, le plus beau poisson des océans»

* Inscription obligatoire

Le samedi 14 février de 13h30 à 15 heures:

Atelier de création «Le bouquet de coeur»

* Laissez-passer obligatoire

Le dimanche 15 février de 10h30 à 12 heures:

Matinée musique «Yeux-tu être mon Valentin?»

Le dimanche 15 février de 13h30 à 15 heures:

Souris Bouquine raconte... «Roméo le rat romantique»

* Laissez-passer obligatoire

Le mercredi 18 février de 19 heures à 20h30:

Café philosophique

* Confirmation par téléphone

Le mardi 24 février de 13h30 à 15h30:

Les Amis du livre

LES COPAINS DU MERCREDI

Tous les mercredis de 13h30 à 15h15, du 14 janvier au 15 avril, la salle Lionel-Allard se transforme en salle de jeux. C'est que la Bibliothèque met à la disposition de ses petit(e)s abonné(e)s près d'une quarantaine de jeux. Et c'est gratuit!

ON VOUS ATTEND TOUTS LES MERCREDIS DÈS LE 14 JANVIER ET CE JUSQU'AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT

ATELIER D'ÉCRITURE

«PÊCHE À LA LIGNE»

Écrire au fil de l'eau, écrire au fil des mots. Laisser passer les images, les souvenirs et les rêves et les recueillir du bout de notre plume. Créer une atmosphère propice à ses émotions, pour mieux les invier, les accueillir et les retranscrire, tel est le propos de «Pêche à la ligne».

DÉROULEMENT D'UNE RENCONTRE

L'animatrice propose une série d'exercices, de mises en situation ou de jeux qui servent de déclencheurs. Ces déclencheurs sont des prétextes à l'écriture et sont très variés afin de permettre aux participant(e)s de trouver ce qui les incite à écrire avec le plus de plaisir et de facilité. La rencontre débute par un réchauffement suivi d'une activité plus longue. Peu à peu, les participants seront amenés à se laisser aller au jeu et à l'écriture, à retrouver le plaisir des mots dans le contexte qui favorise l'expression. Les activités d'écriture sont espacées de pauses et de lectures.

Nombre de rencontres: 8

Dates: les mardis 3, 10, 24 février,

3, 10, 24, 31 mars, 14 avril

de 19 heures à 22 heures

à la Salle Lionel-Allard

Cible: Toute personne qui aime écrire et lire

Nombre de participants: minimum 10 maximum 12

Présenté par: Marie-Christine Boyer

Coût: 30\$ pour les abonnés; 60\$ pour les non-abonnés

(pour les 8 rencontres)

Il reste quelques places à combler. Pour s'inscrire, s'adresser à la Bibliothèque au 877-9703 poste 26.

Matinée musique

«VEUX-TU ÊTRE MON VALENTIN?»

Vous êtes invités à une Matinée musique tout en **rouge**. Vénus et Cupidon seront les héros de la fête. On y parlera du langage des fleurs, des gages d'amour, des emblèmes, de la passion et de la séduction. Langage symbolique, musique romantique... moments d'extase. Amour naturel, amour surmaturel... magie de l'amour!

Dimanche 15 février

de 10h30 à 12 heures

à la Salle Lionel-Allard

Cible: Tous

Cette activité est organisée en collaboration avec l'École de musique de L'Ancienne-Lorette.

R A P P E L

CONTE DU MARDI

avec Line Boily

Les contes du mardi pour les tout-petits et leurs amis, ce sont des moments d'émerveillement, des rendez-vous à ne pas manquer. Et c'est gratuit!

Les mardis 10 et 17 février «Arc-en-ciel, le plus beau poisson des océans»

13h40 à 14h40

À VENIR: «Une maman pour Choco»

13h40 à 14h40

les mardis 10 et 17 mars «Rouletapir, le petit détective»

13h40 à 14h40

Bienvenue à la Bibliothèque!



LES AMIS DU LIVRE

Vous aimez lire et rencontrer en toute simplicité des gens avec qui partager cette passion de la lecture?

Les Amis du livre vous invitent à leur prochaine réunion mensuelle qui se tiendra le mardi 24 février prochain de 13h30 à 15h30 à la salle Lionel-Allard de votre Bibliothèque. Ils vous proposent des rencontres enrichissantes et d'intéressantes suggestions de lectures de tous genres et ce, dans une atmosphère chaleureuse.

Pour informations supplémentaires, contactez Odette Roberge au 872-0978.

AMICALE BIENVENUE À TOUS!

SOURIS BOUQUINE

RACONTE...



Souris Bouquine raconte à sa manière bien à elle une histoire dont le contenu touche très souvent le vécu des enfants: la peur, l'ami imaginaire, le désordre, etc.

Certains petits spectateurs ont même l'occasion de se retrouver sur scène en compagnie de notre célèbre souris pour y jouer le rôle d'un personnage de l'histoire.

CLIENTÈLE: 3 À 6 ANS

ENDROIT: SALLE LIONEL-ALLARD

Cette activité est gratuite. Laissez-passer obligatoire (sauf pour les membres du club de Souris Bouquine) disponible 30 minutes avant l'activité. Les places sont limitées!

Pour plus d'information sur le club de Souris Bouquine, vous adresser au comptoir du prêt de votre Bibliothèque ou composer le 877-9703, poste 26, du lundi au mercredi inclusivement.

Souris Bouquine raconte...

Dimanche le 15 février

«Roméo le rat romantique»

13h30 à 15 heures

À VENIR:

«Le chat Mia»

13h30 à 15 heures

Dimanche le 29 mars

UN CAFÉ PHILOSOPHIQUE

À LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN?

Un café philosophique ça ressemble à quoi et ça s'adresse à qui? Telles sont les deux questions qui viendront à l'esprit de beaucoup d'entre vous.

Pour répondre à la seconde question, je vous dirais qu'un café philosophique ça s'adresse à tout le monde. C'est ce que l'on a vu au Salon du livre de Québec cet automne.

Et pour la première interrogation, disons que dans la même ligne de pensée que Marc Sautet (fondateur du 1er café philosophique à Paris) l'objectif est de discuter, de réfléchir ensemble, d'émettre ses opinions.

Ça vous intéresse ou vous voulez avoir plus d'informations? Adressez-vous à Doris Lapointe au 877-9703, poste 26, du lundi au mercredi inclusivement.

Si vous avez l'intention de vous joindre à nous, laissez-nous vos coordonnées au numéro 877-9703, poste 26.

Le mercredi 18 février de 19 heures à 20h30

à la Salle Lionel-Allard

Cible: Tous

ATELIERS DE CRÉATION

Avec des petits riens qu'on a souvent sous la main, on peut créer de très jolies choses. C'est ce que l'on t'invite à venir faire lors de nos ateliers de création en compagnie de Marie ou de Christine.

Cible: 5 ans et plus

Endroit: Salle Lionel-Allard

30 places disponibles. Venir chercher son laissez-passer.

Sam. 14 février «Le bouquet de coeurs» 13h30 à 14h30

Sam. 4 avril «La décoration de Pâques» 13h30 à 14h30

Sam. 9 mai «La carte de la fête des Mères» 13h30 à 14h30

AU CALENDRIER DE MARS

Tous les mercredis jusqu'au 15 avril de 13h30 à 15h15:

Les copains du mercredi

Les mardis 10 et 17 mars de 13 h 40 à 14 h 40:

Conte du mardi «Une maman pour Choco»

* Inscription obligatoire

Le mardi 17 mars de 19 à 21 heures:

Café littéraire

«La littérature jeunesse comment s'y retrouver?»

Le dimanche 29 mars de 10 h 30 à 12 heures:

Matinée musique «La Passion selon St-Mathieu»

Le dimanche 29 mars de 13 h 30 à 15 heures:

Souris Bouquine raconte... «Le chat Mia»

* Laissez-passer obligatoire

Le mardi 31 mars de 13 h 30 à 15 h 30:

Les Amis du livre